

LE RÉFÉRENDUM: FAIT-IL Y PARTICIPER?

Le problème du référendum va se poser à tous nos camarades anarchistes, soucieux de la question sociale et des positions à prendre devant les événements.

Nous pensons qu'une étude s'impose, que les éclaircissements apportés par les uns et les autres jetteront quelque lumière dans ce domaine, et pourraient clarifier, et peut-être modifier, le jugement de nombre de nos compagnons.

Pour cette raison, un pareil article nous semble indispensable et il nous semble indispensable aussi que sur ce sujet d'autres y fassent suite, un papier ne suffisant pas à épuiser la question. Il nous apparaît également que des avis multiples doivent se manifester sur un problème sur lequel certainement beaucoup de nos militants ont un point de vue à apporter, des références à donner, des propositions à soumettre.

REFERENDUM ET ELECTIONS:

Tout d'abord, il importe de distinguer le referendum des élections.

Celles-ci visent à confier à certains hommes le soin de représenter des milliers et des dizaines de milliers d'autres, de décider pour eux, d'agir en leur place et d'appliquer plus ou moins (plutôt moins que plus) un programme assez flou sur lequel électeurs et candidats se sont vaguement mis d'accord.

Elles constituent l'expression de la volonté populaire à travers une représentation pendant un laps de temps fort long et sur des questions multiples.

Ceci explique la trahison des uns et les déboires des autres.

Le referendum, au contraire, est l'expression de la volonté populaire appelée à se faire connaître directement et sur un point précis, sans compromis et sans équivoque.

Il apparaît donc que les raisons que les anarchistes opposent aux élections cessent d'être valables à un referendum.

Résumons-les.

Les anarchistes refusent de voter:

1- Parce qu'ils considèrent qu'un candidat ne peut pas représenter véritablement ses électeurs durant quatre années et sur toutes les questions.

2- Parce qu'ils pensent que des hommes, constitués, en institution pour représenter leurs semblables, finissent par perdre tous contacts avec ceux-ci et par former un organisme totalement étranger au peuple dont ils se prétendent l'expression.

3- Parce qu'ils savent que la représentation d'une majorité n'est pas un critère, qu'elle ignore quand elle n'opprime pas la volonté de toute une fraction de la population qu'elle donne le pas au nombre (représenterait-il l'ignorance) sur la minorité (serait-elle éclairée) que pour toutes ces raisons, c'est folie que de s'y soumettre et d'y recourir.

Faisons l'examen sérieux de la question, maintenant qu'elle se trouve nettement posée, voyons en quoi ces trois points peuvent s'opposer à une participation au referendum.

C'est là un, problème d'une importance suffisante pour faire l'objet d'un autre article que je me réserve de vous présenter dans un numéro à venir.

HEMEL.